

**CONCOURS AGENT TERRITORIAL SPECIALISE PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE  
DES ECOLES MATERNELLES - SESSION 2019**

**PROCES VERBAL**

Madame Florence PASQUEREAU, n° d'inscription 00857, et Madame Aurore PASSALALQUA, n° d'inscription 00864, sont inscrites au concours interne d'ATSEM – session 2019 organisé par la Mairie de Toulouse.

Ces deux candidates ont été convoquées successivement le 20 juin 2019 aux épreuves orales du concours interne d'ATSEM.

Suite aux épreuves orales du 20 juin 2019 :

- le jury a rempli les grilles d'évaluation intermédiaire<sup>a</sup> de la candidate Madame Florence PASQUEREAU avec une note de 18/20 mais n'a pas rempli la grille d'évaluation finale.
- le jury a rempli une grille d'évaluation finale<sup>b</sup> étiquetée au nom de la candidate suivante, Madame Aurore PASSALALQUA, avec une note de 18/20.

Lors de la retranscription des notes, une note de 18/20 a été attribuée à Madame PASQUEREAU basée sur les grilles d'évaluation intermédiaire, et une note de 18/20 a été attribuée à Madame Aurore PASSALALQUA basée uniquement sur la grille d'évaluation finale (absence de grille d'évaluation intermédiaire).

Suite à la réunion de délibération du jury du 4 juillet 2019 fixant un seuil d'admission à 18/20 pour la voie concours interne et suite à l'arrêté 19-0591 du 11 juillet 2019, les deux candidates ont été déclarées admises.

Or, une comparaison ultérieure avec la feuille de présence signée par les candidates a mis en évidence que Madame Aurore PASSALALQUA ne s'était pas présentée aux épreuves orales du concours interne d'ATSEM du 20 juin 2019. Elle ne peut donc pas être déclarée admise au concours ATSEM.

Afin de régulariser la situation, le jury composé de Madame Yaël BENSIMON, Madame Anne POUGET et Monsieur Damien LABORDE déclarent que les notations sont les suivantes :

- Madame Florence PASQUEREAU, n° 00857 : note 18/20, admise au concours interne d'ATSEM – Session 2019 et inscrite sur la liste d'aptitude correspondante.
- Madame Aurore PASSALALQUA, n° 00864 : déclarée absente et par conséquent non admise au concours interne d'ATSEM – session 2019

Les grilles de notation des candidates :

- Madame Florence PASQUEREAU, n° d'inscription 00857
- Madame Aurore PASSALALQUA, n° d'inscription 00864

sont jointes au présent procès verbal pour validation du jury et mise en conformité à l'issue.

Fait à

Le **31 JUL. 2019**

Madame Yaël BENSIMON,

Membre du jury



Madame Anne POUGET,

Membre du jury



Monsieur Damien LABORDE,

Membre du jury



Madame Béatrix DE VEYRINAS,

Présidente du jury



<sup>a</sup> Grille d'évaluation intermédiaire : grille d'évaluation individuelle et propre à chaque membre du jury permettant la prise de notes et permettant d'avoir des éléments afin de définir la note donnée au candidat par le jury

<sup>b</sup> Grille d'évaluation finale : grille indiquant la note finale par le jury du candidat, basée sur les évaluations individuelles et intermédiaires des membres du jury